

Scénario alternatif de prévision pour le Royaume-Uni en cas de Brexit sans accord

La prévision de la croissance britannique dans cette Note de conjoncture s'appuie sur un scénario spécifique quant à l'issue des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) sur le Brexit le 29 mars 2019. Selon ce scénario central, un accord serait ratifié à temps par les deux parties prenantes et initierait une période de transition jusqu'à fin 2020. Celle-ci permettrait notamment au Royaume-Uni de bénéficier des conditions d'échanges extérieurs semblables à celles appliquées jusqu'à présent, le temps de négocier de nouveaux accords commerciaux avec ses partenaires. Toutefois, si ce scénario central ne devait pas se réaliser, plusieurs options restent possibles au moment où s'achève la rédaction de cette Note. Il s'agit ici d'évaluer les conséquences possibles sur l'économie britannique d'une sortie sans accord, en complément de la prévision centrale présentée dans la fiche Royaume-Uni. Ces estimations alternatives sont toutefois entourées d'incertitudes particulièrement fortes.

La situation à l'issue du 29 mars 2019 reste incertaine

Dans le scénario principal retenu pour cette Note de conjoncture, le Royaume-Uni et l'UE trouveraient un accord, ensuite validé à la fois par le Parlement européen et le Parlement britannique avant le 29 mars 2019. Cet accord permettrait d'initier une période de transition du 30 mars 2019 au 31 décembre 2020, pendant laquelle le Royaume-Uni continuerait de profiter des accords de libre-échange avec l'UE, tout en maintenant sa contribution au budget européen.

En l'absence d'accord fin mars 2019, une deuxième option consisterait à repousser la date butoir, si le gouvernement britannique en faisait la demande auprès de l'UE et que chacun de ses membres y consentait. Troisième possibilité, le Brexit pourrait être annulé : la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) s'est prononcée le 10 décembre dernier sur la possibilité pour un État membre de l'UE ayant enclenché le processus de sortie de l'UE de revenir unilatéralement sur sa décision afin de rester dans l'UE.

Ces trois options sont compatibles avec le scénario central retenu pour cette Note : celui-ci postule en effet une absence de sortie brutale de l'UE pour le Royaume-Uni au 29 mars 2019, qui peut se concrétiser par la mise en place d'une période de transition, par un report de l'échéance ou par un maintien du Royaume-Uni dans l'UE.

Enfin, une dernière issue possible serait l'absence d'accord, en cas d'échec des négociations : dans ce cas, le Royaume-Uni quitterait l'UE le 29 mars 2019 sans que la nature de leurs relations politiques et économiques ne soit décidée. Du point de vue des rapports commerciaux, le Royaume-Uni deviendrait alors un pays tiers pour l'UE : les échanges entre l'ensemble de ses membres et le Royaume-Uni seraient automatiquement soumis à la clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF), entraînant une nette augmentation des tarifs douaniers et barrières non tarifaires à l'exportation et à l'importation (*dossier Brexit*) et ce dès le deuxième trimestre 2019. Pour documenter cette éventualité, un scénario alternatif est chiffré ici, avec toute l'incertitude qui s'attache à ce type d'exercice.

Un scénario de Brexit sans accord pourrait se traduire par une baisse de 1,0 % du PIB britannique au deuxième trimestre 2019

Plusieurs instituts ont entrepris de chiffrer l'effet sur l'évolution annuelle du PIB d'un Brexit sans accord après le 29 mars 2019. Selon la *National Institute Economic Review* de novembre 2018 du *National Institute of Economic and Social Research* (NIESR), un Brexit sans accord diminuerait de 5,3 % le PIB d'ici 2030 par rapport à leur scénario de soft Brexit (hausse très modérée des barrières douanières). Pour 2019, cette baisse serait de 1,5 % environ. Un document de travail de la *Bank of England*, en réponse à une demande de chiffrage des effets du Brexit sur la stabilité monétaire et financière du Comité des Finances de la Chambre des Communes, indique quant à lui qu'une sortie sans accord ni transition baisserait le PIB de 4,8 % à 7,8 % d'ici 2023 relativement à un scénario de Brexit avec accord et période de transition. L'économie britannique pâtirait particulièrement de cet effet en 2019. Enfin, selon le chiffrage du gouvernement britannique publié en novembre 2018, l'effet d'un Brexit sans accord reviendrait à une baisse comprise entre 8,0 % et 10,7 % du PIB à long terme.

Le scénario de Brexit retenu dans cet éclairage prend en considération ces éléments tout en se restreignant à l'horizon de prévision de la Note de conjoncture, soit la mi-2019. La date du Brexit étant fixée au 29 mars 2019, le scénario resterait inchangé pour le premier trimestre par rapport à la prévision centrale concernant le Royaume-Uni. Toutefois, dès le deuxième trimestre, l'activité pâtirait nettement d'une sortie de l'UE sans accord : le PIB se replierait de 1,0 % (après +0,2 % au trimestre précédent).

Plusieurs facteurs expliqueraient cette nette baisse. En premier lieu, la livre se déprécierez au moins autant qu'après le référendum de juin 2016. Les prix des produits importés augmenteraient et favoriseraient les pressions inflationnistes, en particulier dans les secteurs énergétique et alimentaire. En l'absence d'accord concernant la situation des ressortissants de l'Union européenne résidant au Royaume-Uni et à la suite de la délocalisation de certaines entreprises, le nombre d'actifs occupés diminuerait davantage que la population active et le chômage augmenterait. Face à la hausse des coûts importés, les entreprises

Développements internationaux

n'augmenteraient pas plus les salaires que ce que la hausse de 4,9 % du National Living Wage (NLW) programmée pour le 1^{er} avril 2019 les y oblige : au total, le pouvoir d'achat diminuerait de 0,8 % au deuxième trimestre 2019.

La baisse du pouvoir d'achat, associée au choc de confiance que représenterait une sortie de l'UE sans accord, se traduirait par une diminution des dépenses des ménages : leur consommation baisserait de 0,4 % et leur investissement de 0,5 %. Le taux d'épargne diminuerait aussi un peu (3,8 % après 4,2 %), la baisse de la consommation étant moins marquée que celle du pouvoir d'achat.

Face à ces incertitudes, l'investissement des entreprises diminuerait pour le sixième trimestre consécutif (-3,0 % après -0,5 % au premier trimestre), soit -6,0 % sur un an. En effet, plusieurs facteurs affecteraient conjointement l'investissement des entreprises. D'une part, face à cette situation inédite, nombre d'entre elles repousseraient de nouveau leur décision d'investir. D'autre part, le départ programmé de certaines entreprises amputerait l'investissement global à hauteur de ce qu'elles auraient investi si elles étaient restées sur le territoire britannique.

Enfin, un Brexit sans accord se traduirait dès le 30 mars 2019 par une hausse des barrières douanières au niveau de la clause NPF (*dossier*), sauf si le gouvernement britannique décidait de retarder la hausse des droits de douane appliqués aux importations en provenance de l'UE et de réduire temporairement une partie des droits appliqués aux importations en provenance du reste du monde. Face à ce renchérissement, les exportations britanniques diminueraient nettement mais les importations baissent encore davantage. De fait, celles-ci seraient tout à la fois pénalisées par la hausse de leurs prix et la diminution de la demande intérieure et limitées par les goulots d'étranglement consécutifs aux contrôles aux frontières. En outre, après plusieurs trimestres de forte hausse des stocks en 2018, les capacités de stockage sont déjà réduites. Par conséquent, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB serait certes positive

(+0,4 point, *graphique*) mais les entreprises déstockeraient fortement au deuxième trimestre : les variations de stocks ôteraient 1,0 point à la croissance trimestrielle.

De nombreuses incertitudes entourent cette prévision

Ce scénario de prévision est cependant soumis à de forts aléas : d'une part, il s'appuie sur des estimations *ex ante* d'effets possibles d'un Brexit sans accord, relativement fragiles et soumises à de nombreuses hypothèses. D'autre part, il découle d'outils de prévision s'appuyant sur les relations passées entre variables macroéconomiques pour en déduire leur comportement futur. Or il est probable que la nature de ces relations change en cas de sortie dans accord : par exemple, la baisse du pouvoir d'achat pourrait induire une diminution plus forte qu'anticipée de la consommation des ménages car ceux-ci pourraient privilégier le maintien de leur épargne par attentisme. À l'inverse, ils pourraient décider de maintenir leur consommation, entraînant une baisse du taux d'épargne. Cette tentative de chiffrage n'est donc qu'une illustration des conséquences possibles d'une sortie de l'UE sans accord. ■

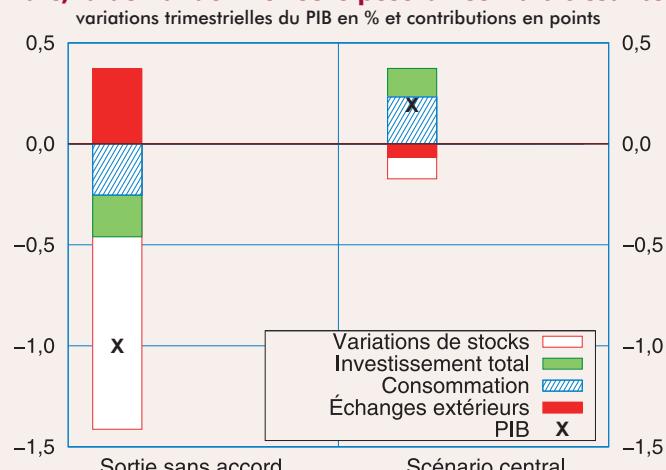
Bibliographie

Hantsche Arno, Kara Amit et Young Garry, (2018) « Prospects for the UK Economy », *National Institute Economic Review* No. 246, *Journal of the National Institute of Economic and Social Research*, novembre

Bank of England (2018), « EU withdrawal scenarios and monetary and financial stability, A response to the House of Commons Treasury Committee », novembre

HM Government (2018), « EU Exit, Long-term economic analysis », novembre ■

Sans accord au 29 mars, la demande intérieure pèserait sur la croissance du PIB britannique



Lecture : Un Brexit sans accord se traduirait par une baisse de 1,0 % du PIB au deuxième trimestre 2019, dont 0,4 point lié à la baisse de la demande intérieure hors stocks (investissement total + consommation).

Source : ONS. Calculs Insee